



AMÉNAGEMENT

Les rampes et plates-formes d'accès

RESSOURCES ► Financement

Les clients n'ont plus d'excuses pour ne pas engager de travaux d'accessibilité. Les fédérations du bâtiment proposent deux marques, Handibat pour la Capeb, Les Pros de l'accessibilité pour la FFB. De plus, des financements sont mobilisables. Outre la Banque publique d'investissement (BPI) et le Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (Fisac), le privé s'y met. En 2014, le réseau Banque populaire a signé un partenariat avec Handibat pour une offre de prêts destinée aux petites entreprises gérant des ERP et souhaitant un système d'accessibilité. L'offre inclut le diagnostic, le chiffrage par des artisans Handibat, le financement par un prêt express Socama sans caution personnelle, enfin la certification, avec un label Bâtiment accessible certifié (Bac), à afficher sur la devanture du commerce.

www.ouvrezvosportes.info

INNOVATION ► Affichage

La rampe d'accès donne des idées nouvelles. Un acteur spécialisé dans l'affichage urbain lance une offre autour des rampes amovibles, donc non intégrées au bâtiment. Le commerçant peut la ranger dans un coffre placé en devanture de sa boutique. L'équipement se financera à 75 % grâce à la publicité présente sur le coffre.

Erratum

Dans le dossier « 8 cloisons vitrées » de mars 2015, les photos des cloisons H Transparence de Hoyez et Systemglas F1 de Promat ont été malencontreusement interverties. Nous prions nos lecteurs et les industriels concernés de nous en excuser.

ACTUALITÉ ► L'obligation maintenue mais repoussée

Initialement, tous les établissements recevant du public, des universités aux boulangeries de quartier, devaient être accessibles au 1^{er} janvier 2015. Le mouvement a été plus lent que prévu, de sorte que le gouvernement a choisi de reporter la date sans desserrer la contrainte. Les gestionnaires d'ERP ont désormais jusqu'au 27 septembre 2015 pour déposer en mairie un



Myri

agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap). Ce document doit détailler le calendrier ainsi que les moyens techniques et financiers que le propriétaire compte mettre en œuvre pour réaliser les travaux, lesquels doivent intervenir dans un délai maximal de trois ans.

RÈGLEMENTATION ► 50 mesures de simplification

L'État veut simplifier les réglementations dans le secteur de la construction. L'accessibilité est concernée. Les mesures engagées ou à venir : l'élaboration d'une réglementation spécifique plus souple pour les ERP existants (au lieu de les soumettre aux mêmes attentes que les ERP neufs) ; l'autorisation d'installer des rampes amovibles pour la mise en accessibilité des ERP ; l'autorisation d'installation de rampes discontinues dans les escaliers à angles.

AVANTAGES POUR VOTRE CLIENT

L'accueil

Un commerce offrant une alternative aux escaliers attire une clientèle plus large. Parents ou grands-parents derrière les poussettes, personnes temporairement blessées, personnes vieillissantes ou voyageurs avec de lourdes valises, tout le monde est concerné.

L'engagement

Le client professionnel peut faire de son installation un vecteur d'image. L'engagement en faveur de l'accessibilité peut, comme les actions environnementales ou les choix socio-économiques, montrer les valeurs de l'entreprise et parler à une large clientèle.

L'opportunité

Lorsque la commune engage des travaux de voirie, c'est le moment pour l'ERP d'intégrer l'accessibilité en tirant parti de la mise à niveau du trottoir. À l'entreprise de bâtiment de proposer d'autres travaux, par exemple autour de la performance énergétique.